

La Ve République, de la République gaullienne à l'alternance et à la cohabitation



Mémoriser les connaissances

1958 La Ve République de De Gaulle à la cohabitation

De Gaulle, Ve république (1958-1969)

- De Gaulle devient président du Conseil pour résoudre la crise en Algérie (1^{er} juin 1958)
- De Gaulle obtient le droit de rédiger une nouvelle constitution

La Ve constitution (octobre 1958)

- Un Président avec plus de pouvoirs et indépendant du Parlement
- 1962 : renforcement du pouvoir présidentiel avec son élection au suffrage universel
- Régime semi-présidentiel

De Gaulle et les Français

- Président de la République (1958)
- Élu au suffrage universel en 1965
- Révolte étudiante de mai 1968
- Échec au référendum de 1969, De Gaulle démissionne

Après De Gaulle, 1969-1981, deux présidents de droite

- Pompidou 1969-1974 (décès)
- Giscard d'Estaing (1974-1981)

1981, alternance, président de gauche

- Mitterrand, 2 septennats (1981-1995)

Des cohabitations, président de gauche, Assemblée nationale de droite

- 1986-1988 Mitterrand président de gauche, Chirac 1^{er} ministre de droite (1^{ère} cohabitation)
- 1993-1995 Mitterrand président de gauche, Balladur 1^{er} ministre de droite (2nde cohabitation)

Des cohabitations, président de droite, Assemblée nationale de gauche

- 1997-2002 Chirac président de droite, Jospin 1^{er} ministre de gauche (3^{ème} cohabitation)

Réforme de 2000, mandat du président passe de 7 à 5 ans (quinquennat)

- Rend les élections présidentielles et législatives simultanées (pour 5 ans) afin de limiter les risques de cohabitation

Portraits officiels des 8 présidents de la Ve République recadrés



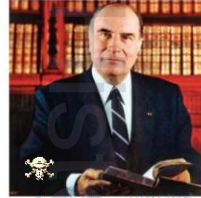
Charles de Gaulle (1959-1969)



Georges Pompidou (1969-1974)



Valéry Giscard d'Estaing (1974-1981)



François Mitterrand (1981-1995)



Jacques Chirac (1995-2007)



Nicolas Sarkozy (2007-2012)



François Hollande (2012-2017)



Emmanuel Macron (depuis 2017)

1 mandat de 7 ans puis 1 de 5 ans

Macron 2nd mandat 2022-2027

VOCABULAIRE

Alternance (une) : le passage au pouvoir d'une majorité politique à une majorité politique opposée.

Cohabitation (une) : situation politique dans laquelle le Président de la République et le Premier ministre sont de tendances politiques opposées.

Constitution (une) : texte qui définit l'organisation et le fonctionnement du pouvoir dans un État.

État-providence : un État qui garantit à tous le progrès social en donnant des droits nouveaux.

G.R.P.F. : Gouvernement provisoire de la République française (GPRF) est le nom donné au régime politique et aux institutions correspondantes qui, succédant le 3 juin 1944 au Comité français de libération nationale (CFLN), ont dirigé pendant deux ans l'ensemble du territoire de la France métropolitaine et de son empire jusqu'au 27 octobre 1946, date de l'entrée en vigueur de la Quatrième République.

Instabilité gouvernementale : les renversements successifs de gouvernements, obligés de démissionner, dans un temps court.

Ive République : le régime politique de la France entre 1946 et 1958, caractérisé par d'importants pouvoirs accordés au Parlement.

Nationalisation : une nationalisation est un transfert de la propriété individuelle vers la propriété collective. Il ne faut pas confondre nationalisation et étatisation : une nationalisation transfère la propriété à la nation, c'est-à-dire au peuple.

Pouvoir exécutif : Pouvoir de faire appliquer la loi, exercé par le président de la République et le Premier ministre.

Pouvoir législatif : Pouvoir de voter les lois. Ce pouvoir est détenu par l'Assemblée nationale et le Sénat qui composent le Parlement.

Séparation des pouvoirs : les pouvoirs (exécutif, législatif et judiciaire) ne sont pas réunis dans les mains d'un seul. C'est la Constitution qui organise les rapports entre les pouvoirs.

Suffrage universel (le) : droit de vote pour tous les citoyens sans distinction de sexe ou de fortune.

La Ve République, de la République gaullienne à l'alternance et à la cohabitation



Le résumé

La Ve République est le régime politique en vigueur en France depuis 1958. Elle a été instaurée par la Constitution de la Cinquième République adoptée après la crise politique de mai 1958, marquée par les événements liés à la guerre d'Algérie.

1. La République gaullienne (1959-1969)

- Charles de Gaulle : le général de Gaulle est élu premier président de la République en 1959. Il joue un rôle central dans la mise en place des institutions de la Ve République.
- Pouvoirs renforcés : la Constitution donne au président des pouvoirs étendus, notamment en matière de politique étrangère et de défense. Le gouvernement, dirigé par le Premier ministre, est responsable devant le Parlement.

2. Les événements de mai 1968

- Contestations sociales : Mai 1968 est marqué par d'importantes manifestations et grèves étudiantes et ouvrières, remettant en question le pouvoir établi. De Gaulle dissout l'Assemblée nationale et organise de nouvelles élections.

3. L'alternance (1969-1981)

- Pompidou et Giscard d'Estaing : Georges Pompidou succède à de Gaulle qui démissionne en 1969. Après le décès de Pompidou en 1974, Valéry Giscard d'Estaing devient alors président.
- Politiques économiques et sociales : ces présidences sont marquées par des réformes économiques et sociales. Avec la crise économique des années 73-80, l'opposition de gauche prend le pouvoir en 1981.

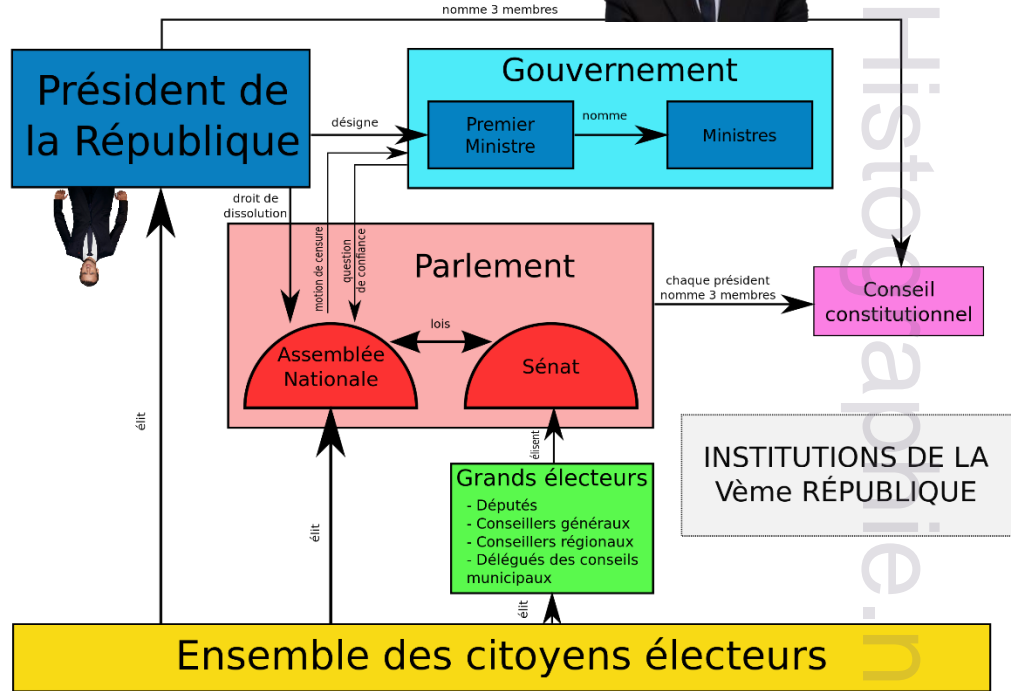
4. La cohabitation (1986-1988 et 1993-1995)

- Mitterrand et la cohabitation : François Mitterrand, socialiste, est élu président en 1981. Cependant, en 1986 et 1993, des élections législatives donnent la majorité à la droite, entraînant des périodes de cohabitation où le président cohabite avec un Premier ministre issu de l'opposition.
- Réformes et événements : durant ces périodes, des réformes importantes sont entreprises, notamment en matière économique, mais le président et le Premier ministre peuvent avoir des visions politiques divergentes.

5. La fin du XX^e siècle et le début du XXI^e siècle

- Chirac, Sarkozy, Hollande, et Macron : Jacques Chirac succède à Mitterrand en 1995, suivi par Nicolas Sarkozy en 2007, François Hollande en 2012, et Emmanuel Macron en 2017.
- Évolutions politiques : ces périodes sont marquées par des enjeux tels que la mondialisation, l'Union européenne, les réformes économiques, la sécurité, l'immigration.

La présidentialisation de la Ve République est de plus en plus forte sous le président Macron : avec les crises des gilets jaunes, du COVID, de la guerre en Ukraine, on observe un président qui décide très souvent seul et dans tous les domaines. Seule, la supranationalité de l'Union européenne limite son pouvoir de décision.



DATES

1958 : V^e République

1981 : premier Président de la République de gauche

Année	Parti	1 ^{er} tour			2 ^d tour			Issue
		Voix	%	Rang	Voix	%	Rang	
2017	LREM puis Renaissance	8 656 346	24,01	1 ^{er}	20 743 128	66,10	1 ^{er}	Élu
2022		9 783 058	27,85	1 ^{er}	18 768 639	58,55	1 ^{er}	Élu

